

1<sup>er</sup> avril. Confiante qu'il ne s'agissaient pas d'un poisson d'avril (puisque l'Écho l'avait clamé haut et fort en mars), la foule se pressait aux portes du sous-sol de l'église dès 19h. Pour certains, c'était la seconde visite en ce lieu puisque le spectacle du parascolaire logeait à la même enseigne pendant l'après-midi. Une délégation s'y était d'ailleurs costumée pour entonner l'hymne des célébrations et inviter l'auditoire et les jeunes artistes aux autres activités du 150<sup>e</sup> de la Paroisse.

Les cotillons, les robes d'apparat ou celles de tous les jours, les camées, les bonnets, les chapeaux haut-de-forme, les queues-de-pie, la barbe et les gants blancs étaient de mise. C'est ainsi qu'une cinquantaine de personnes se sont costumées pour assister au Grand bal d'époque organisé par le comité du 150<sup>e</sup> de Compton.

Ils ont accepté de poser tour à tour devant M. Bruce Patton, photographe officiel de la soirée, qui s'est amusé en les faisant évoquer la posture classique: Monsieur est assis tandis que Madame, debout à ses côtés, dépose la main sur son épaule. Et surtout : ne pas sourire! Les photos ainsi obtenues sont magnifiques et nous en déciderons bientôt le mode de distribution.

Tous ces joyeux lurons ont vite été rejoints par plus de 200 autres convives, tout aussi enjoués. Ils ont été accueillis au vestiaire par des jeunes finissants qui s'apprêtent à découvrir N-Y (Virginie St-Pierre, Stéphanie Luna et Jean-Pascal Labelle-Hallée). Léa Roy-Ménard et Véronique Isabelle, toute souriantes, se sont chargées de la perception du prix d'entrée. Ensuite, chacun a pu étancher sa soif auprès des Chevaliers de Colomb qui tenaient le bar.

Mme Marie-France Audet, fille d'Yvon et petite-fille de Bernard, a récemment joint le comité et a accompagné au piano Nathalie Lessard et Josée Gagnon qui entonnaient vaillamment le chant du 150<sup>e</sup>.

Même les membres du groupe «Le cœur en fête» avaient tenu à porter des tenues conformes pour l'occasion. C'est d'ailleurs au son de leurs chansons que s'est déroulée la soirée pendant que M. Gaétan Couture était mandaté pour immortaliser sur vidéo ces moments magiques. Un projecteur (prêt du CAB de Compton) qui illuminait un écran géant, a aussi permis au cinéaste de partager sa vision de la soirée avec l'aide de Marc-Antoine Veilleux à la régie.

La troupe «Rainbow Country Clogging» a subjugué tout le monde par sa fougue et son rythme : une gestuelle endiablée, ponctuée de claquettes et d'enchaînements tous plus effrenés les uns que les autres. M. James Naylor peut être fier de ses émules. Bravo Jimmy!

Sylvain Veilleux, le président des fêtes, a tenu à remercier les membres de son comité pour l'ampleur du travail effectué, la ferveur de leur implication et la qualité de l'organisation. Voici donc Mme Michèle Lavoie, Mme Josée Gagnon, Mme Josée Roy, M. Sylvain Veilleux, Mme Nathalie Lessard, le couple emblématique du 150<sup>e</sup> formé de

M. Emmanuel et Mme Gemma Pouliot, Mme Marie-France Audet et M. Denis Beaudoin. M. Gaétan Gilbert, vice-président, était absent, retenu par d'autres obligations.

M. le curé André Giroux s'est empressé de bénir l'assistance d'un air jovial mais avec tout le sérieux et la sincérité de circonstance.

On se souvient que les juges devaient statuer sur quelques règlements pour le concours de costume d'époque. L'affluence leur a causé bien des maux de tête lorsque vint le moment d'attribuer des notes portant sur l'esthétique du vêtement ainsi que sur son aspect antique, son originalité, le personnage représenté et l'enthousiasme des comptonois de cœur.

En conséquence, les pauvres juges ont manqué le clou de la soirée : la danse folklorique animée par un «calleur» dont tous ont vanté le grand talent. Le plancher de danse débordait. Disons-le : c'était bien trop court! Comment pourrions-nous nous faire pardonner?

Mme Ginette Rouillard a su apprivoiser le jury afin de se mériter la première place pour le costume féminin. Elle devra convaincre M. le maire de l'amener à «l'Auberge le Bocage » pour déguster le repas gastronomique que sa prestation lui a valu. Gageons que ce ne sera pas bien difficile!

Mme Duplessis-Pouliot, on s'en rappelle, s'était attablée à sa machine à coudre : on la retrouve en troisième place pour le meilleur costume, et les juges ont dû tirer au hasard puisque qu'elle détenait la seconde position ex equo avec Mme Lucille Drouin qui s'est finalement classée deuxième. Mme Drouin a reçu un certificat cadeau de «l'Auberge au cœur du temps» tandis que Mme Duplessis-Pouliot se dirigera du côté de «l'Auberge du petit Sabot».

La petite cousine américaine de Louis St-Laurent était aussi au rendez-vous arborant une magnifique robe des années folles. Danielle Robinet s'est beaucoup amusée avec son petit air snob, son boa duveteux, son chapeau cloche à breloques et son long porte-cigarette.

M. Emmanuel Pouliot s'est amplement mérité la première place pour son costume de dandy. Quelle élégance mon cher! Mme Pouliot sera heureuse de vous accompagner à «l'Auberge Au cœur du temps ».

Même Séraphin Poudrier et Donalda Laloge étaient au rendez-vous! Ils étaient personnifiés par nul autre que Claude Grégoire et Sylvie Dupont qui ont épaté la galerie par leur cran et la justesse de leur imitation. Le jury a été suffisamment impressionné pour décerner à Séraphin le 2<sup>ème</sup> prix pour le meilleur costume masculin. Il pourra amener sa belle à «l'Auberge du Petit sabot».

La jeune Émilie Lafrance a conquis tous les cœurs avec le costume qu'elle a confectionné avec sa maman. Avec force sourires et révérences, elle s'est exécutée comme une gentille dame d'autrefois sous un tonnerre d'applaudissements. Son premier prix, dans la

catégorie «jeune», lui permettra d'aller déguster de la crème glacée à la «Cantine Chez Ti-Père» une dizaine de fois. Il fallait voir ses yeux gourmands à cette annonce.

André Lachance a séduit toutes les dames avec sa barbe de pirate et son air conquérant et espiègle. C'est pourquoi le jury lui a décerné le premier prix de sa catégorie ce qui l'a rendu tout sourire. Il prendra le chemin de « l'Auberge du petit sabot » avec sa conquête.

Bref, les 6 juges ont dû faire un travail colossal puisque 22 dames, 17 messieurs et 3 jeunes ont défilé devant eux. Nous espérons avoir finalement trouvé comment nous faire pardonner de leur avoir infligé cette épreuve : elles recevront chacune 2 billets pour assister au méchoui du 19 août prochain.

La soirée s'est conclue sur le tirage de 19 prix.

Le lendemain, dimanche 2 avril, les gens se sont attroupés de nouveau à l'occasion de la partie de tire. Les objectifs ont été rencontrés puisque tout s'est déroulé dans l'ordre, (grâce au concours des pompiers qui assuraient la sécurité avec bienveillance), et dans la détente, et ce, avec une ambiance «intergénérationnelle».

Les gens se sont attardés à scruter pendant de longues minutes les photographies d'autrefois toutes plus captivantes les unes que les autres. Vous retrouvez ces images sur le site internet (Le site avait été consulté à plus de 700 reprises pendant ses deux premiers mois d'existence : un succès monstre pour ce type de page Web).

Une autre activité qui s'est avérée populaire, c'était la diffusion de «Soirée Canadienne» 1981 et du défilé de chars allégoriques du 125<sup>e</sup>. Cette présentation a éveillé la nostalgie et suscité, avouons-le, quelques sourires moqueurs. Et, surprise, c'est une centenaire bien en forme, Mme Élisabeth Denis, qui nous a offert le privilège de le regarder en notre compagnie. L'assistance a d'ailleurs spontanément applaudit sa prestation historique lorsqu'on l'a revue pousser la ritournelle sous le regard de Louis Bilodeau.

Bien entendu, la tire sur la neige a provoqué bien des mines réjouies et des becs sucrés malgré ce petit vent froid qui nous transperçait la carcasse! Merci à Gaétan Gilbert, du Verger le Gros Pierre, et à sa mère Diane qui nous ont fait partager leurs délices grâce à la générosité des producteurs acéricoles de Compton ayant offert le sirop. Merci aussi à Édith Lizotte et à Véronique Isabelle qui ont procédé à l'accueil avec leurs magnifiques sourires habituels.

À la prochaine, lors du week-end de la fête nationale où nous tiendrons à nouveau des activités. Surveillez les détails de nouveaux concours dans la prochaine édition de l'Écho.

C'était une bien belle fin de semaine et « Oui je l'aurai dans la mémoire longtemps »...